

Saint-Sylvestre Pragoulin



2022
Bulletin n°47

DUPRAT SAS

**Maçonnerie - Béton Armé
Bâtiments Industriels
Maisons individuelles
Rénovation - Façades**

CUSSET (03) – 04 70 31 18 48



Chanséaume & Fils

1 Lot des Bourses - 63310 St Priest Bramefant



Tél/fax 04 70 59 08 94

Patrice 06 76 19 86 91

Olivier 06 18 28 88 47

chanseaume@artisan-renovation-auvergne.com
www.artisan-renovation@auvergne.com

tous les travaux pour la maison

papier peint

peinture

sol & mur

faïence - carrelage

placo - finitions

isolation extérieure

ravalement de façade

SARL OLIVIER TP / 12 allée des Mûres / 63310 MONS
olivier.f63.tp@gmail.com



**MARION
LES COULEURS**



Peinture bâtiment - Décora muraux sur-mesure
Conseil couleurs - Réalisation - Suivi

06 07 77 96 45



mdaubannay@hotmail.fr www.marion-les-couleurs.fr



Ouvert le mardi et le jeudi de 9h30 à 12h
et 24h/24 sur www.caille-environnement.fr

8 rue du commandant ROMON

Nouveau Magasin
à SAINT-YORRE
04 70 59 54 21



contact@caille-environnement.fr



MOTRiO

Sarl garage PLANCHE

2, av. de Maringues - 63310 RANDAN

Tél. 04 70 41 56 69

planche63@orange.fr



Mécanique toutes marques
Tôlerie peinture
Entretien climatisation
Vente véhicules
neufs et d'occasions



**PLACE aux
AGENCEURS**

QUALITÉ & CONFORT POUR TOUS

- **MENUISERIE**
- **CUISINE**
- **DRESSING**
- **BAIN**



04 70 58 59 01 - www.placeauxagenceurs.fr - Showroom à HAUTERIVE



A l'aube de ce nouvel an et alors que 2022 file déjà, prenons le temps de faire le bilan de cette année passée riche en actualités. Si la crise sanitaire est derrière nous ou pour le moins maîtrisé, nous devons faire face à d'autres difficultés. Le défi climatique, les déserts médicaux et l'accès aux soins, la sécurité et bien évidemment la guerre en Europe sont autant de défis à relever pour notre société. Nos dirigeants doivent répondre à ces enjeux. Des politiques sont mises en place pour lutter et faire face à cette crise mais nous subissons néanmoins les effets au quotidien. L'inflation, le coût de l'énergie, les contraintes environnementales nous contraignent et nous obligent à modifier nos habitudes de consommation et de comportement.

Notre collectivité sera bien évidemment impactée par cette crise. Les travaux de la mairie ont démarré depuis le mois de juillet dernier. Les marchés passés avec les entreprises sont soumis à l'indice des prix à la construction et nous devrons en tenir compte. La hausse des prix de l'énergie et le coût des matières premières est une contrainte importante pour notre commune. Cette inflation va affecter notre budget.

Au vu de ces éléments, la chaufferie à réseau de chaleur qui devrait être fonctionnelle en 2023, répond à la conjoncture actuelle. En effet, cet investissement important va permettre de remplacer nos chaudières fioul et gaz par une chaufferie à copeaux de bois. Le réseau de chaleur alimentera l'école, l'auberge, la maison du peuple, la cantine et la mairie. Les travaux débuteront au printemps et nous pourrons raccorder nos bâtiments au début de l'automne.

Nous souhaitons coordonner au mieux les travaux avec ceux de la nouvelle mairie pour que celle-ci soit fonctionnelle à la rentrée prochaine. Ces travaux nous permettront des économies substantielles et un retour sur investissement dès la septième année.

D'autres travaux seront réalisés simultanément à ceux-ci. En effet, considérant l'activité et les flux liés à notre école, la traversée du bourg doit être réaménagée afin de prévenir et ralentir la circulation sur la départementale 93 et sécuriser au mieux les piétons par l'aménagement de trottoirs sur cet axe.

Nous travaillons également sur notre réseau d'assainissement afin de renouveler une partie de notre collecteur défaillant. C'est un effort important pour ne pas être pénalisé par le déversement de nos eaux usées chez Vichy Communauté. Vous découvrirez plus en détail ces travaux dans les pages suivantes.

D'autres chantiers importants de voirie et d'amélioration du cadre de vie seront engagés cette année. Vous constatez qu'un investissement important est réalisé pour notre commune. Nous devons les réaliser pour l'attractivité de notre commune et l'avenir de celle-ci.

Je veux remercier les associations et leurs membres. Je sais que les conditions actuelles ne sont pas optimums mais vos activités et les manifestations réalisées sont sources de vie et de lien social pour notre commune.

Je salue le travail réalisé par le personnel communal. Au vu des conditions particulières chacun a fait preuve d'adaptation et de réactivité pour le bien de notre collectivité. Je remercie également les membres du conseil municipal qui me soutiennent mais surtout fournissent un travail sérieux.

Je vous présente mes vœux pour 2023, et vous souhaite la santé mais aussi la réalisation de vos projets et la réussite dans votre travail.

Belle et heureuse année 2023.

Bernard MANILLERE

Sommaire

Mot du Maire - Éditorial	1
Finances et réalisations	2 à 5
Travaux	6 à 9
Les commissions	10 à 12
Jeunesse	13
Nos associations	14 à 19
État-civil	20
Informations	21 à 23
Calendrier des festivités	24
Renseignements - Numéros utiles	25

Les budgets primitifs soumis au conseil municipal du 14 avril 2022 retracent l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues au budget principal de la commune et au budget annexe d'assainissement pour l'année 2022. Par cet acte, Monsieur le Maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile. Les budgets primitifs sont présentés avec reprise des résultats de l'exercice 2021. Ils ont été votés à l'unanimité.

LE BUDGET PRINCIPAL

La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

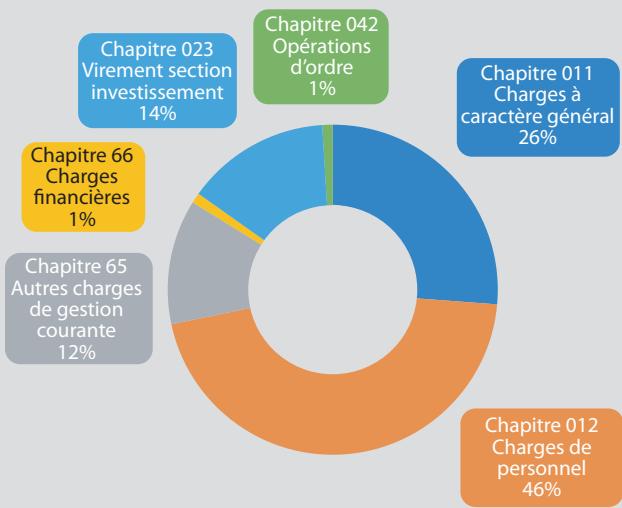
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, impôts, remboursement de crédits, santé, loisirs ...).

Les principales dépenses et recettes de la section se répartissent comme suit :

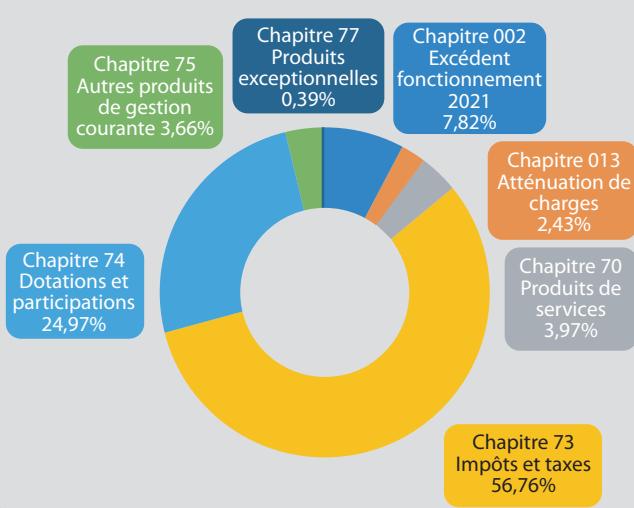
Chapitre	Libellé des dépenses	Prévisionnel 2022	Répartition en %
011	Charges à caractère général (<i>électricité, eau, chauffage, Assurances ...</i>)	217 527,50 €	26,44
012	Charges de personnel	374 233,00 €	45,49
023	Virement à la section d'investissement	115 671,00 €	14,06
042	Amortissement	7 376,00 €	0,90
65 <i>(indemnités des élus, contributions organismes, subventions aux associations)</i>	Autres charges	100 747,00 €	12,25
66	Charges financières	7 076,00 €	0,86
TOTAL DES DÉPENSES		822 630,50 €	100,00

Chapitre	Libellé des recettes	Prévisionnel 2022	Répartition en %
002	Excédent de fonctionnement reporté 2021	64 351,50 €	7,82
013	Atténuations de charges <i>(remboursements sur rémunérations des agents en arrêt maladie)</i>	20 000,00 €	2,43
70	Produits de services (<i>concessions cimetière, cantine, garderie, ...</i>)	32 673,00 €	3,97
73	Impôts et taxes (<i>impôts locaux, surtaxe sur les eaux minérales ...</i>)	466 911,00 €	56,76
74	Dotations et participations (<i>dotations et compensations de l'Etat ...</i>)	205 422,00 €	24,97
75	Autres produits de gestion courante (<i>loyers</i>)	30 100,00 €	3,66
77	Produits exceptionnels (<i>remboursement divers</i>)	3 173,00 €	0,39
TOTAL DES RECETTES		822 630,50 €	100,00

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des dépenses et recettes quotidiennes et répétitives, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule ...

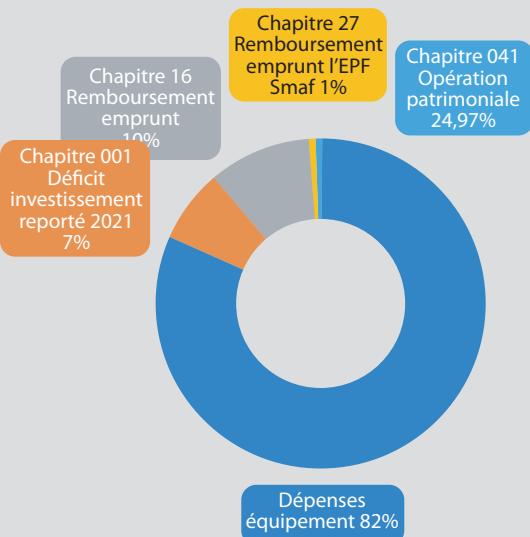
Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent à savoir les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

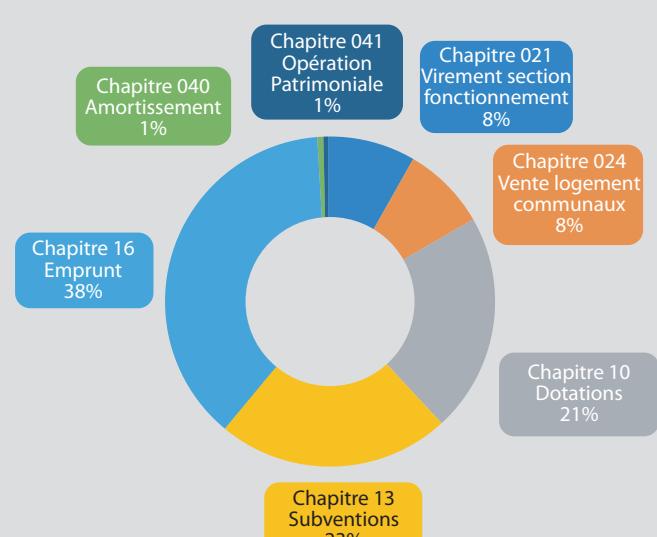
Chapitre	Libellé des dépenses	Prévisionnel 2022	Répartition en %
	Dépenses d'équipement	1 113 820,00 €	81,63
001	Déficit d'investissement reporté 2021	97 377,69 €	7,14
16	Remboursement d'emprunt	136 755,00 €	10,02
27	Remboursement d'emprunt à l'EPF-Smaf	9 240,00 €	0,68
041	Opération patrimoniale (opération d'ordre liée au rachat des terrains à l'EPF-Smaf)	7 200,00 €	0,53
TOTAL DES DÉPENSES		1 364 392,69 €	100,00

Chapitre	Libellé des recettes	Prévisionnel 2022	Répartition en %
021	Virement de la section de fonctionnement	115 671,00 €	8,48
024	Vente logement Vieux Saint-Sylvestre et cure	112 000,00 €	8,21
10	Dotations (affectation en réserves, FCTVA, taxe d'aménagement)	291 322,00 €	21,35
13	Subventions	312 733,00 €	22,92
16	Emprunt	518 090,00 €	37,97
040	Amortissement	7 376,00 €	0,54
041	Opération patrimoniale (opération d'ordre liée au rachat des terrains à l'EPF-Smaf)	7 200,00 €	0,53
TOTAL DES RECETTES		1 364 392,69 €	100,00

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



FINANCES

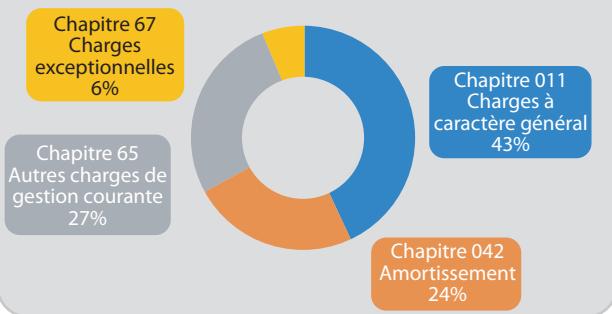
La section d'exploitation

LE BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

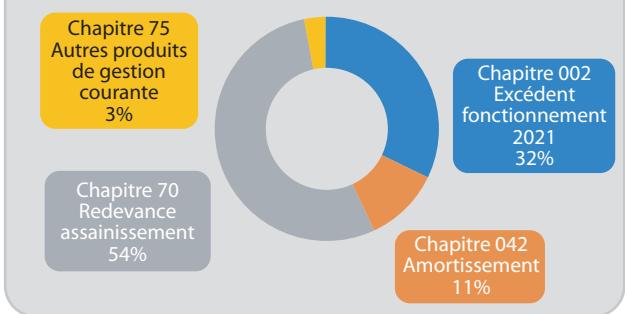
Chapitre	Libellé des dépenses	Prévisionnel 2022	Répartition en %
011	Charges à caractère général (électricité, contrat SEMERAP, réparations)	56 203,67 €	43,22
042	Amortissement des travaux	31 014,00 €	23,85
65	Autres charges de gestion courante (rémunération versée à Vichy Communauté)	35 200,00 €	27,07
67	Charges exceptionnelles (contribution versée à Vichy Communauté)	7 632,00 €	5,86
TOTAL DES DÉPENSES		130 049,67 €	100,00

Chapitre	Libellé des recettes	Prévisionnel 2022	Répartition en %
002	Excédent de fonctionnement reporté 2021	41 980,67 €	32,28
042	Amortissement des subventions	14 069,00 €	10,82
70	Redevance d'assainissement	70 000,00 €	53,82
75	Autres produits de gestion courante (rémunération versée par Vichy Communauté)	4 000,00 €	3,08
TOTAL DES RECETTES		130 049,67 €	100,00

DÉPENSES D'EXPLOITATION



RECETTES D'EXPLOITATION



La section d'investissement

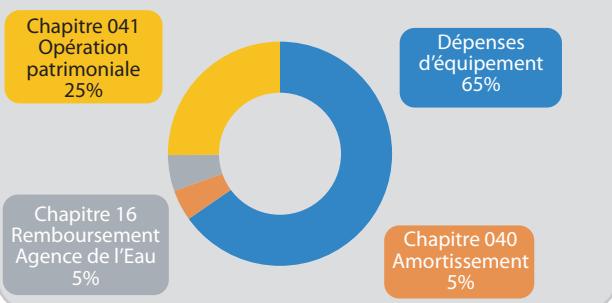
Chapitre	Libellé des dépenses	Prévisionnel 2022	Répartition en %
	Dépenses d'équipement	200 463,33 €	64,86
040	Amortissement des subventions	14 069,00 €	4,55
16	Remboursement à l'Agence de l'Eau de l'avance pour les travaux d'assainissement	16 559,00 €	5,36
041	Opération patrimoniale	78 000,00 €	25,23
TOTAL DES DÉPENSES		309 091,33 €	100,00

Chapitre	Libellé des recettes	Prévisionnel 2022	Répartition en %
001	Excédent d'investissement reporté 2021	200 077,33 €	64,73
040	Amortissement des travaux	31 014,00 €	10,04
041	Opération patrimoniale	78 000,00 €	25,23
TOTAL DES RECETTES		309 091,33 €	100,00

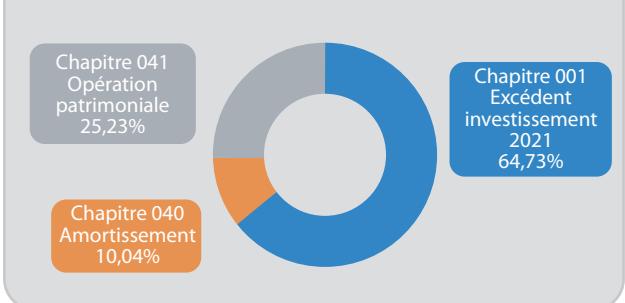
Les dépenses d'équipement prévues cette année sont les suivantes :

- Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'amélioration du réseau d'assainissement.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'EXPLOITATION



Réalisations et achats 2022

Batiments :

- Remplacement des pommeaux de douche au stade : 992,33 €
- Installation d'un détecteur de lumière dans la cour de l'école : 557,60 €
- Remplacement du chauffe-eau à l'auberge : 2 210,78 €



Equipements :

- Achat d'un container pour stocker du matériel : 3 600 €
- Achat d'une débroussailleuse : 719,10 €



Voirie :

- Réalisation d'une clôture à la cure : 1 291,05 €
- Travaux à la Poivrière : 758,76 €
- Pont des Bénédins : 2 820,58 €



Panneaux de signalisation et marquage au sol : 5 042,84 €



Rachat terrain à l'EPF-Smaf : 11 484,43 €

INFO du SIAEP Plaine de Riom :

Programme 2021

Les travaux route d'Allier (RD93) secteur des Marandonnes réalisés par la société Robinet sont terminés et ont été réceptionnés le 25 mars 2022.

Programme 2022

Les travaux de renforcement des canalisations aux Rondeaux par l'entreprise Robinet devraient commencer au premier semestre 2023.

Programme 2023

Chemin des Cetaires, suite à des casses multiples la SEMERAP a demandé le remplacement de la conduite fonte posée en 1950. Ces travaux nécessitent la pose d'une conduite en fonte ductile de diamètre 60mm sur 380ml et la reprise de 10 branchements.

Les travaux de nos trois réservoirs, le Prieuré, la Live et l'Ermitage, sont en cours de rénovation. La SEMERAP intervient pour rénover la tuyauterie et améliorer la sécurité des intervenants à l'intérieur des ouvrages et la société ETANDEX pour l'étanchéité des cuves et des toitures terrasse.

Vos délégués : Jacques Potignat / Nathalie Robin / Pierre Blancher

Dans le cadre de l'étude diagnostique du réseau d'assainissement confiée à l'entreprise C2EA, le rapport préconise en priorité 1 de reprendre le réseau existant entre le hameau de Beauvezet et le poste de refoulement au 3 ponts.

En effet, le collecteur EU existant en PVC Ø 200 mm présente de nombreuses anomalies, à savoir :

- Mise en charge (niveau d'eau) liée à la présence de bouchons ou de défauts de pentes,
- Structurellement abîmée et/ou déformée,
- Ecrasé et/ou fissuré,
- Racines, obstructions, obstacles,
- Fissures et dégradations,
- Joints rompus.

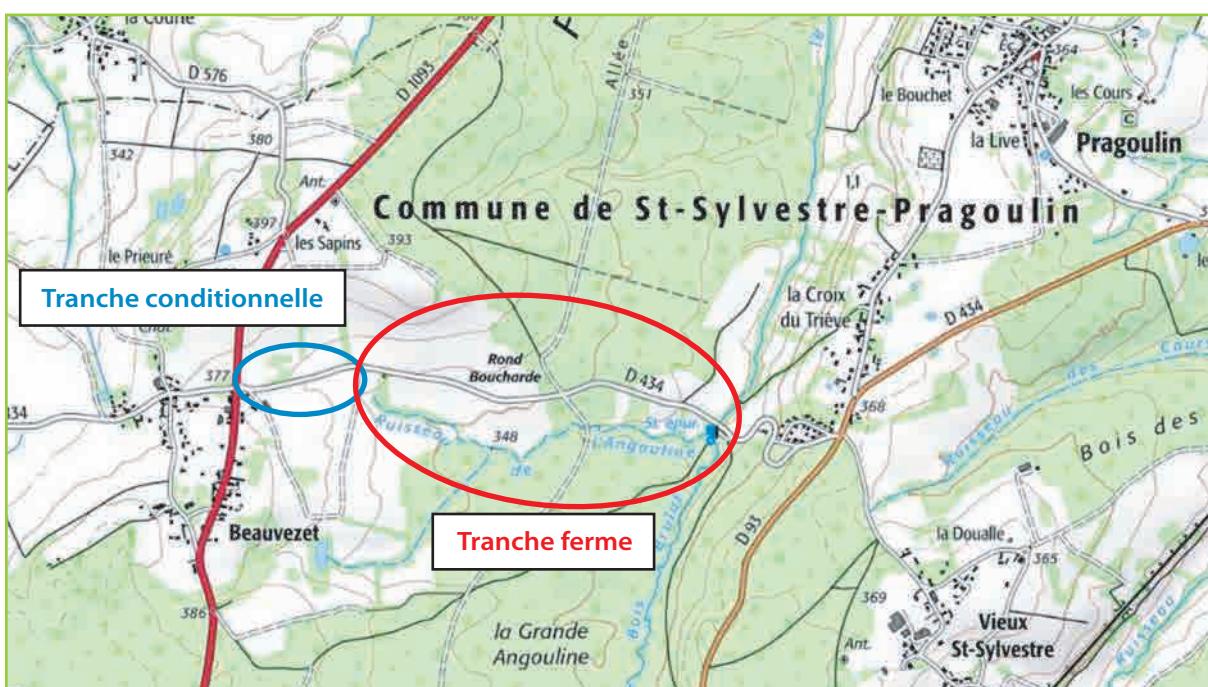
Cette situation implique donc des risques importants de pollutions du milieu naturel mais également une surcharge d'eaux parasites au niveau de la station d'épuration de SAINT-YORRE, nuisible à la qualité de traitement et au bon fonctionnement de cette unité.

Une consultation a donc été lancée et le bureau d'études EGIS Eau a été retenu.

Notre maître d'œuvre EGIS Eau nous a proposé un projet de renouvellement de la conduite de transfert de Beauvezet aux 3 ponts en deux tranches, à savoir :

Tranche ferme : Du chemin des Parchettes au poste de relevage des 3 Ponts soit 1.1160 ml de canalisation PVC Ø 200 mm et 22 regards de visite.

Tranche Conditionnelle : Du lieu-dit Beauvezet au chemin des Parchettes soit 355 ml de canalisation PVC Ø 200 mm, de 6 regards de visite et de 3 reprises de branchements particuliers existants.



Le conseil municipal a validé le projet et un dossier de demandes de subventions a été déposé au Conseil Départemental et à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Ces travaux devraient commencer pendant le deuxième semestre 2023.

Ce réseau passant en propriétés privées, des servitudes et conventions de passage ont été établies entre chaque propriétaire de parcelle et la commune.

Le maire et son conseil municipal profitent de cet article pour remercier les propriétaires des parcelles traversées par les travaux qui réservent le meilleur accueil à l'entreprise qui sera retenue pour la réalisation de ces travaux.

Nous vous remercions toutes et tous pour votre confiance.

Travaux Mairie

Les travaux de la nouvelle mairie ont débuté au mois de juillet dernier. Après une phase de désamiantage, la démolition du bâtiment accueil /secrétariat a été réalisée. Les maçons ont ensuite poursuivi par la démolition des murs intérieurs et la réalisation des nouvelles ouvertures à l'étage comme au rez-de-chaussée. C'est ensuite le menuisier et l'entreprise de finition qui interviendront pour la pose des menuiseries alu et le doublage à l'étage.

C'est l'état du chantier au mois de janvier 2023. Celui-ci n'a pas pris de retard et la mairie devrait être livrée au mois d'août 2023. Nous allons faire en sorte de coordonner la fin de ce chantier avec celui de la chaufferie à réseau de chaleur pour des raisons pratiques et pour être opérationnels dès l'automne.

Nous serons heureux de vous faire découvrir votre nouvelle mairie très prochainement.



Signalisations routières

Afin d'améliorer la sécurité routière, nous avons fait une demande de subvention auprès du département pour améliorer la signalisation et la sécurité routière sur plusieurs intersections communales et départementales. Nous avons donc mis en place 6 panneaux de signalisation et 2 miroirs. Le montant de l'opération s'élève à 5 042,84 euros.

Cet équipement a été subventionné par le conseil départemental à hauteur de 2 920 euros (58 %) dans le cadre des amendes de police et représente donc un coût réel de 2 122 euros pour notre collectivité.

BM



Vente de deux biens communaux

Le conseil municipal a choisi de vendre deux biens immobiliers propriété de notre commune. Il s'agit de la maison de la cure située au cœur de notre bourg. Ce bien a été vendu 92 000 €. Cette maison était la résidence du curé dans les années 70 et 80. Elle a ensuite été le lieu d'accueil et d'enseignement du catéchisme mais depuis plusieurs années elle restait fermée et ne servait plus qu'au stockage de matériel.

Madame POIRIER Marine et Monsieur CHABRIER Jérémy, les nouveaux propriétaires de cette maison auront à cœur de réhabiliter et faire vivre cette maison en cœur de bourg.



L'autre bien est une ancienne maison communale située dans le hameau du Vieux Saint Sylvestre. Celle-ci n'était plus occupée depuis le décès de la dernière locataire. Il s'agit là d'une maison qui est restée dans son « jus » et qui n'aurait pu être de nouveau occupée sans d'important travaux. Nous avons fait le choix de vendre cette maison pour 20 000 €. Les nouveaux propriétaires sauront restaurer ce bien et le remettre en état pour lui donner une seconde vie.

BM

Hameau de gîtes

Au début du mandat la question sur le devenir du hameau de gîtes s'est vite posée. Cette infrastructure composée de 20 chalets pouvant accueillir chacun 4 personnes, d'un local de rangement et de quelques petites infrastructures de loisirs a été construit dans les années 60. Novateur cet équipement répondait à une demande. En effet, les chalets étaient loués et le « village vacances » affichait complet à la belle saison.

Aujourd'hui, les données ne sont plus les mêmes. Nos chalets n'offrent plus le confort nécessaire. Il nous faudrait investir lourdement si nous voulions les réhabiliter et répondre à la demande actuelle en terme d'équipements et d'attractivités. Les réservations ont considérablement chuté ces dernières années. Pour autant, il nous faut entretenir cet équipement et gérer son fonctionnement (réservation, état des lieux, nettoyage des locaux, lavage de la literie, entretien des espaces verts).

Cette activité n'est pas neutre pour notre collectivité en terme financier mais aussi chronophage pour le personnel.

Ce constat fait, nous avons choisi de mettre en gérance le hameau de gîtes. Nous avons donc signé au printemps 2022 une « convention d'occupation » avec Emmanuelle et Bruno BESSON. Ce couple d'entrepreneurs installé au château du Guérinet à Saint Priest Bramafant travaille en famille dans le secteur de l'hôtellerie et de l'évènementiel. Ils se sont montrés très intéressés par notre équipement. Ils ont déjà investi et renouvelé l'ensemble de la literie des chalets. Je ne doute pas que ces professionnels sauront par leur savoir-faire et leur motivation mettre en valeur cet équipement et le faire prospérer.

Je leur souhaite la réussite dans ce projet.



Pont des Bénédins

Au cours de cette année, nous avons dû faire face à d'importants travaux sur nos routes.

A la Poivrière, pour résoudre les problèmes d'inondations lors de pluies importantes dus à une canalisation endommagée sous la chaussée, nous avons été amenés à créer une déviation du réseau existant. Nous avons rencontré un autre problème avec l'effondrement d'un pont sur la route des Bénédins. Une buse de grand diamètre a été posée en remplacement du pont. Le personnel de voirie, ayant pu effectuer ces travaux sans l'intervention d'entreprises extérieures, a contribué à d'importantes économies.

La commission voirie tient à remercier les agents pour ces réalisations peu courantes.



Travaux sur réseau d'eau pluviale à la Poivrière

Nous sommes intervenus sur le réseau pluvial afin de neutraliser un réseau passant chez un riverain d'une part et rattraper le réseau défaillant d'autre part. En effet, un problème de hauteur de regard gênait l'écoulement normal du pluvial ce qui occasionnait des ruissellements chez les riverains lors de fortes précipitations.

Pour cela nous avons dû intervenir chez Claude Laurençon, que je remercie, pour réduire la pente du réseau existant, refaire un regard moins profond et reprendre la traversée de la RD pour renvoyer les eaux de pluie en aval. Ceci nous a évité des travaux sur la RD, de compétence départementale, et par conséquent réduit très substantiellement le coût de la facture qui s'élève à un peu moins de 760 euros.

Je salue le travail de nos agents pour cette réalisation.

BM

Pont des Marandonnes

Ce pont situé au lieu-dit « les marandonnes » dans une courbe sur la RD 93 demandait à être repris. En effet, les balustres en acier étaient vétustes et dangereuses en cas d'accident. Nous avons demandé au département du Puy-de-Dôme de sécuriser ce pont. Les services de la DDT ont busé les fossés des deux côtés de la chaussée, aménagé un pluvial puis retiré les balustres. Ce passage est désormais plus fluide et mieux adapté aux automobilistes. Je remercie le département du Puy-de-Dôme qui a pris en charge l'intégralité des travaux.

BM



COMMISSIONS

Communication - Enfance - Jeunesse

Ecole

C'est avec 79 élèves répartis en 3 classes que l'école a fait sa rentrée pour cette nouvelle année 2022/2023. La demande de réouverture a de nouveau échoué..... Des petits aménagements de la cour ont été réalisés, peinture au sol (circuit vélo, marelle, terrain de foot, bacs à sable....) pendant les vacances de la Toussaint, tout ceci par nos agents techniques.



Cantine

Nous accueillons entre 61 et 65 élèves suivant les jours sur 1 service .

Durant le congé maternité de la cantinière nous avons fait appel aux services du traiteur « Le Gourmet Fiolant » dont les repas ont été à la hauteur de notre demande et appréciés par vos enfants.

Les repas, variés et équilibrés sont à nouveau confectionnés quotidiennement par Vanessa RAMIN avec des produits frais, de qualité et essentiellement régionaux malgré la hausse des prix.

Les tarifs n'ont pas changé cette année :

A l'année : 454 € soit par mois : 45.40 € Jour fixe : 3.60 € par repas

Garderie

Les horaires et tarifs restent inchangés :

De 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30 1h : 1 €, 30 mn : 0.50 €

Manifestations

Le 05/03/2022 : remise des récompenses aux participants du concours « Sapins et illuminations »



Le 08/05/2022 : cérémonie de commémoration

Le 09/05/2022 et le 17/10/2022 : don du sang, nous remercions les participants et les bénévoles.



Manifestations

Le 14/07/2022 :

cérémonie de commémoration à laquelle le nombre de nos concitoyens étaient présents sous un beau soleil.



Le 11/11/2022 : cérémonie de commémoration, merci aux concitoyens présents et à la participation des enfants pour l'hommage rendu.



Marché du bourg : malheureusement, nous n'avons pas pu, comme prévu, réitérer ce projet faute de commerçants intéressés compte-tenu du faible passage des habitants.

Pour cette fin d'année, nous avons réinstallé un grand sapin au bourg ainsi que nos illuminations qui seront en fonctionnement sur une durée approximative de trois semaines au lieu de six semaines et uniquement au bourg en raison des économies d'énergie à réaliser pour le bien de tous. Noël reste Noël et nous voulions quand même mettre un peu de gaieté dans notre village.

Pour cette fin d'année 2022, nos aînés ont pu à nouveau choisir entre le colis ou le repas.

Nous avons donc distribué 110 colis les 17 et 18 décembre 2022 et avons offert 28 repas, qui ont été servis par l'équipe du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2022.

Nous vous souhaitons une belle fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2023.

Commission « Communication Enfance Jeunesse »



COMMISSIONS

Information à la population

Pour faire suite à une demande de la population, nous avons contacté les 3 sociétés de chasse. Nous vous communiquons de manière succincte les jours d'ouverture de la chasse sur notre commune sachant qu'il est difficile de donner un secteur précis. En effet, nous sommes limitrophes avec d'autres communes où il y a des chasses privées ou communales et donc un risque de passage de gibiers ou de chiens.

Sur l'ensemble de la commune :

Jeudi, samedi, dimanche, et jours fériés

Sauf Sur Beauvezet et Razet uniquement Dimanche et jours fériés

Valable du 2^{ème} dimanche de septembre à fin février (l'Allier : ouverture le 3^{ème} dimanche de septembre)

Des jours peuvent se rajouter pour des battues signalées par un panneau triangulaire jaune.

Pour information, la chasse dite « au petit gibier » ne requiert pas de signalétique particulière, seule celle dite «au gros gibier» en nécessite une.

Nous ne souhaitons pas de polémique entre les antis et les pros, il y a de la place pour tout le monde si l'on veut bien s'en donner la peine.

Visite du Sénat, mardi 8 novembre 2022

A l'invitation de notre sénateur, Éric Gold, une partie du conseil municipal s'est rendu à Paris pour une visite du palais du Luxembourg. Nous avons fait le voyage par le train et à 10h30 Éric nous a accueilli.

Notre hôte nous a fait la visite guidée et commentée de ce palais construit de 1612 à 1620 pour Marie de Médicis. Depuis 1958, cet édifice accueille le sénat qui constitue la chambre haute du parlement français et qui est le représentant des collectivités territoriales.



Nous avons pu découvrir la salle de conférences magnifique de décoration, la galerie des bustes, la bibliothèque, l'hémicycle et encore la salle du livre d'or. L'après-midi nous avons pu assister, des tribunes, au débat parlementaire. Tout le monde a été enchanté et est ressorti ébloui par la beauté de ce lieu mais aussi impressionné par la gentillesse et l'accessibilité des personnes rencontrées.

Un grand merci à Éric qui s'est rendu encore une fois disponible exclusivement pour nous accueillir et nous faire profiter de ce bel endroit malgré un agenda très chargé.

B. Manillère

Notre nouvelle secrétaire

Depuis le mois de juillet dernier, nous avons recruté une nouvelle secrétaire, Christelle RANDOING. Cette dernière issue du secteur privé a profité de la formation organisée par le centre de gestion du Puy-de-Dôme pour changer d'orientation. Elle vous accueillera en mairie et saura vous renseigner et vous orienter.

Volontaire, appliquée je ne doute pas qu'elle peaufinera ses connaissances avec le soutien et les conseils de Christelle DENIER et qu'elle remplira parfaitement ses fonctions.

B. Manillère





79 élèves fréquentent l'école du village pour cette année scolaire 2022/2023.

Ils se répartissent ainsi :

11 CE2, 10 CM1 et 8 CM2, soit 29 élèves dans la classe de Mme Pacalin Marie-Laure, Directrice de l'école.

8 CP et 15 CE1 soit 23 élèves dans la classe de Mme Plasse Stéphanie qui fait classe dehors tous les vendredis matin.



3 TPS, 10 PS, 11 MS et 3 GS soit 27 élèves dans la classe maternelle de Mme Valembois Nathalie secondée de 2 ATSEMS : Mme Balichard Sandrine et Mme Lydie Condat.

Toute l'équipe, complétée d'une aide service civique Mme Fabre Blandine et d'une aide humaine pour les enfants ayant une reconnaissance de handicap, Mme Lhomme Florence, vous souhaite une très bonne année 2023.

Culture - Bienvenue à la bibliothèque



Horaires d'ouverture : Tous les mercredis de 14 h à 17 h et tous les samedis de 10 h à 11 h 30.

Offrez-vous en moment de détente à la bibliothèque située au premier étage de la Maison du peuple.

C'est vrai qu'elle est petite notre bibliothèque du village mais la salle est claire et accueillante, chacun peut trouver de quoi se satisfaire : littérature, romans contemporains, policiers, biographies, science-fiction, BD, livres en gros caractères, albums, documentaires variés... Le prêt est gratuit.

Les étagères de l'espace adulte sont garnies au maximum pour le plaisir des lecteurs.

Amenez aussi votre enfant à la bibliothèque. Même très jeune, l'enfant peut y voir et y choisir des livres qui l'intéressent. De plus, ramener à la maison des livres qu'il a choisis est une bonne façon de l'aider à développer une relation positive avec les livres et de lui donner le goût de lire.

En plus du fond appartenant à la commune, un important renouvellement de livres se fait tous les semestres grâce au partenariat avec la médiathèque départementale.

On peut obtenir les livres souhaités en déposant la demande à la bibliothèque.

N'hésitez pas à venir ! Tous les habitants peuvent trouver du bonheur par les mots.

NOS ASSOCIATIONS



APEP

Cette année encore, les actions mises en place par l'association avec les membres du bureaux et leurs conjoints ont permis aux enfants de pouvoir profiter de nombreuses activités et sorties pédagogiques tout au long de l'année.

Notre association, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles motivés et qui offre de son temps pour mettre en place tous les événements festifs permettant d'apporter un soutien financier aux activités, sorties et besoin de l'école.

Toutes les aides sont les bienvenues.

Merci encore aux maitresses, à la mairie ainsi qu'aux parents qui nous suivent dans chacun de nos événements. Nous avons eu la chance de pouvoir faire la marche le 27 mars 2022 ainsi que le concert du 16 septembre 2022, où beaucoup de monde a participé pour financer le voyage scolaire.

N'hésitez pas à nous contacter : assoparentspragouinois@gmail.com

L'équipe de l'APEP

Atelier

Depuis le 05/09/2022, L'ATELIER a repris ses activités avec cette année 2 nouvelles animations :

- le QI GONG, avec Laëtitia, les mardis matin et mercredis soir,

Bien entendu on retrouve nos cours habituels :

- danse moderne, avec Cassandre et Blandine, les lundis soir,

- zumba / fitness, avec Karine, les mercredis soir,

- théâtre, avec Loïc, les jeudis soir,

- couture, avec Nathalie, les samedis matin.



Cette année, nous comptons 80 adhérents et 100 en multi-activités malgré des soucis de salle, d'horaires, de prof ou de jours. Nous sommes heureux de voir tout cet intérêt pour nos activités qui rythment les semaines.

Notre association a pour but entre autres de réunir ces personnes pour des moments de convivialité et de nouer des relations entre des personnes de différentes communes.

Nous avons renoué avec nos manifestations traditionnelles : manifestations qui nous permettent de maintenir les cotisations au plus juste prix. En juillet, la marche des Lucioles a rassemblé 102 marcheurs et celle des Chouettes en octobre 199 marcheurs dont 37 de la commune sur les 1081 habitants.

Nous déplorons ce faible nombre de marcheurs communal et de nos propres adhérents par rapport à l'investissement de notre association pour faire vivre notre commune rurale.

Les adhérents doivent être une force au sein d'une association afin de la faire perdurer et lui permettre d'animer sa commune avec le soutien des habitants également !

En espérant retrouver une mobilisation de tous lors de nos prochaines manifestations.

Nous remercions de tout cœur tous les bénévoles internes et externes à notre association qui donnent de leur temps pour nous aider à l'organisation.

Une association c'est une équipe dirigeante et des adhérents ; l'un ne va pas sans l'autre.

Merci également à chacun d'entre vous qui par votre présence, nous permet de faire vivre L'ATELIER depuis plus de 25 ans.

Nous organisons d'autres manifestations dont voici le calendrier :

- 27/11/2022 : Assemblée générale
- 11/03/2023 : Repas dansant privé
- 09/04/2023 : Brocante/Vide grenier
- 03/06/2023 : Apero-Théâtre
- 24/06/2023 : Spectacle annuel



Et voilà, c'est reparti pour une nouvelle saison. Nous espérons vous retrouver nombreux lors des moments forts de l'ATELIER. A noter que nous recherchons des adhérents pour nous rejoindre au bureau car nous devons remplacer certains membres qui après de nombreuses années d'investissements auprès de notre Association, vont partir.

La Pétanque Beauvezetaise

L'année 2022 s'achève.

Pour les Championnats des Clubs, les 5 équipes masculines, les 2 équipes féminines, les 2 équipes vétérans et les 2 équipes jeunes cadets/ juniors se sont maintenues dans leurs différents niveaux.

Sachant que l'équipe 1 masculine et l'équipe 1 féminine se trouvent au meilleur niveau du Puy-de-Dôme.

Pour chaque préliminaire, une équipe de Beauvezet s'est qualifiée pour le lendemain en triplette, doublette, tête à tête et doublette mixte.

Pour la première fois, nous avions engagé trois équipes jeunes 2 équipes juniors et 1 équipe cadets au préliminaire qualification aux Championnats de France.

Une équipe jeune de Beauvezet s'est qualifiée au Championnat de France pour représenter le Puy-de-Dôme !

Equipe composée de Naomie GAUTHIER, Kylian DECLERC et Loann GAVILAN avec pour coach Lilian HENRY.

Le championnat de France s'est déroulé à BOURG SAINT ANDEOL dans le département de l'Ardèche.

La Pétanque Beauvezetoise les a accompagnés afin de les encourager.

Notre équipe jeune de Beauvezet a fini 12ème sur 99 en sortie de poules.

Ils ont ensuite perdu en 32ème de finale.

Félicitation à eux pour ce très beau parcours avec plein de beaux souvenirs à la clef et une très belle expérience.

En 2022, nous avons pour la première fois organisé un semi-marathon.

Ce concours a réuni 46 équipes masculines en triplette et 16 équipes féminine en triplette provenant du Puy-de-Dôme et de l'Allier.

Ce qui a permis à la Pétanque Beauvezetoise de se faire connaître dans les départements voisins.

Nous avons aussi accueilli les préliminaires tête à tête masculin avec 144 joueurs.

Cette compétition s'est déroulée sur les 2 sites (Place de Beauvezet et la salle des sports)

Nous remercions tous les bénévoles pour leur aide tout au long de l'année et remercions nos sponsors pour leur soutien.

Nous avons une grande pensée pour Patrick ROUDIER qui nous a quittés début d'année 2022.

Il était un membre actif de notre association.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023.

La secrétaire / Amandine CARDOSO



Club des anciens

Bien que nous soyons un peu à l'étroit au foyer des sports aux Gays, en attendant de retrouver la maison du peuple, nous sommes ravis cette année d'accueillir de nouveaux adhérents. Nous sommes aux alentours de 41 personnes avec qui nous passons de bons moments conviviaux.

Nous avons débuté par un repas au « Gré du vent ».

Nous avons eu le concours de belote le 3 novembre 2022.

Après, nous visiterons pour d'autres sorties.

Soyez tous les bienvenus.

NOS ASSOCIATIONS

Société de Pêche

Amis pêcheur et non pêcheurs

Commençons tout d'abord par remercier nos amis pêcheurs, fidèles à notre association depuis de longues années.

L'année 2022 s'achemine lentement mais sûrement vers sa fin. Peu d'évènements l'auront marquée, contrairement à 2021, et, avouons-le, elle s'avère quelque peu décevante.

Pour maintenir un bon niveau d'empoissonnement et permettre à nos adhérents de s'adonner à leur passion dans de bonnes conditions, 100 kg de truites ont été lâchés dans les ruisseaux.

Le faible niveau d'eau, constaté chez nous comme partout en France, n'a pas favorisé notre activité. Sans compter sur la mauvaise qualité de l'eau constatée depuis plusieurs années dans l'Ausson et causée par une pollution qui y rend la pêche problématique. Les autorités et la société en charge de l'entretien des installations ont été alertées à ce sujet.

La société de pêche de Saint-Sylvestre-Pragoulin compte, comme toujours, sur l'enthousiasme de ses adhérents et espère que 2023 verra de nouveaux passionnés rejoindre leurs rangs.

Nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes de fin d'année et un très bon nouvel an.

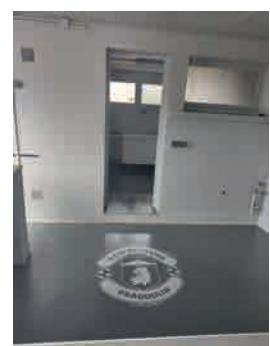
Le Président, M.FOURNIAT



USSP

L'Union Sportive Saint-Sylvestre-Pragoulin a profité de la trêve estivale pour réaliser nombre de travaux de mise au propre et aux normes de sa buvette et cuisine, le sol des deux pièces refait en résine en lieu et place du carrelage vieillissant et difficile à entretenir, peinture des murs et plafonds, installation électrique revue en profondeur, plomberie adaptée aux équipements, investissement également coté frigo, friteuse, machine à glaçon, plancha.... Des dépenses à hauteur de plus de 3000 € pour les travaux entièrement financés par le club !

Nous avons la chance cette année d'avoir créé une équipe U12/U13 entièrement féminine, et nous continuons de recruter dans cette catégorie, alors si tu es une jeune fille née entre 2009 et 2012, n'hésite pas à nous rejoindre les mercredis à l'entraînement. Notre école de football est ouverte à tous les enfants garçons et filles dès 5 ans.



INFORMATIONS

Frelons asiatiques

Originaire de Chine, le frelon asiatique a été détecté pour la première fois en France dans le sud-ouest en 2004. Depuis, il a presque colonisé la totalité du territoire. Sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, les premiers cas ont été signalés en 2011 dans l'Allier et l'Ardèche. Classé Espèce Exotique Envahissante par l'Union Européenne, le frelon asiatique colonise le territoire et dégrade la qualité de notre environnement. L'Etat délègue la gestion de cet organisme nuisible aux OVS (Organismes à vocation sanitaire).

Le frelon asiatique a des impacts à 3 niveaux :

• Biodiversité

Perturbation des équilibres naturels

Prédation accrue des insectes pollinisateurs

• Santé publique

Risque de piqûres

Perturbation des lieux publics

Perturbation des activités de plein air

• Apiculture

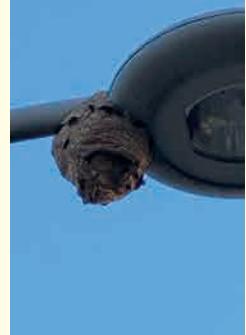
Prédation des abeilles domestiques et du couvain

Diminution de la production de miel

Plus d'information sur www.fredon-auvergne.fr

Bien le signaler

- 1) Prendre une photo du nid ou de l'individu (sans se mettre en danger)
- 2) Contacter FREDON Auvergne frelon-asiatique@fredon-auvergne.fr



Terre d'Eau et de Patrimoine



Si on vous dit **Anémone, Bleuet, Coquelicot**, vous pensez naturellement « fleurs »... mais pas que !

Le savez-vous ? Ce sont les noms attribués aux 3 sources forées en 1991 sur la commune et qui alimentent encore les eaux minérales de Saint-Yorre



Curieux et/ou amateurs « d'histoires d'eaux », l'Association **TERRES D'EAUX ET DE PATRIMOINE** saura satisfaire vos envies d'apprendre, de découvrir, de visiter, et même de restaurer le patrimoine répertorié sur les 6 communes du Bassin sud de Vichy : Abrest, Hauterive, Saint-Yorre, Saint-Priest-Bramefant, Mariol et Saint-Sylvestre-Pragoulin.



Cette toute jeune association - créée en avril 2022 - a déjà pu mettre en œuvre, lors des Journées du Patrimoine, un circuit à vélo qui a conduit une quarantaine de participants sur divers sites ; le soleil étant de la partie cette formule a eu un joli succès pour une première !

Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre !

- Vous pouvez dès maintenant consulter le site internet (encore en construction) : terresdeauxetdepatrimoine.fr ;
- Vous pouvez également nous contacter par courriel : assotep03@gmail.com ;
- Enfin, vous serez les bienvenus à l'Assemblée Générale prévue le 23 février 2023, au cours de laquelle vous sera notamment présenté, le programme d'activités que vous pourrez alimenter de vos bonnes idées !

Plaine Limagne



Plaine Limagne, c'est 25 communes associées en vue d'élaborer des projets communs pour le développement et d'aménagement de votre territoire.

Une question ? Besoin de renseignements sur les domaines suivants :

- Enfance, jeunesse et parentalité (LAEP, RPE, Multi-accueil, ALSH, ados)
- Culture (Expositions, spectacles, médiathèques...)
- Innovation et développement économique (FabLimagne, zones d'activité, gite d'entreprises...)
- Proximité et accompagnement (France Services, ateliers numériques...)
- Tourisme
- Mobilité
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Urbanisme et politique du logement.

Contactez-nous :

Maison Nord Limagne -158, Grande rue - BP23 - 63260 Aigueperse

Tél. 04 73 86 89 80

Mail : contact@plainelimagne.fr

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

www.plainelimagne.com



@comcomplainelimagne



@comcomplainelimagne



@ccplainelimagne

Chasse Beauvezet-Razet 2022

Hommage à 2 des nôtres :

Triste année 2022 pour notre petite société, qui en Février a vu partir, bien trop tôt, Patrick dit « le Chat », garçon au grand cœur, plein d'humour, souvent contestataire, mais toujours prêt à rendre service.

Et puis en Août, Roger s'en est allé. Lui, était beaucoup plus âgé, il a eu de nombreux permis à son actif, et sa bonhomie légendaire nous laisse à tous un souvenir ému de son caractère facile et dévoué en son temps.

Aux deux familles, nous souhaitons beaucoup de courage.

Ball Trap :

La vie continue cependant, le Ball Trap s'est déroulé cette année les 14, 16 et 17 Juillet, sous un soleil de plomb, et malgré des températures caniculaires, nous avons battu le record de l'an passé (sous la pluie). Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à ce nouveau succès, chasseurs des alentours, et amis venus nous prêter main forte. L'an prochain, notez les dates des 14, 15 et 16 Juillet. 3 jours consécutifs, ça va être dur...

Repas annuel :

Notre repas annuel s'est déroulé le Samedi 20 Août. Environ 60 personnes ont pu savourer le chevreuil et le sanglier préparés comme d'habitude avec amour et savoir faire par Bichon et d'autres.

Nous attendions cette année un peu plus d'habitants de Beauvezet ...

Saison 2022/2023 :

L'ouverture a eu lieu cette année le dimanche 11 Septembre, sous une énorme chaleur.

Elle se terminera le mardi 28 Février 2023. Il nous reste encore du temps pour prélever (ou pas) notre quota.

En attendant, passez de bonnes fêtes de fin d'année, et nous vous souhaitons le meilleur pour 2023.

Le secrétaire, R. LAPLACE

Interassociations 2022

Seulement 3 manifestations cette année pour l'Interassociations.

Marche du 12 Juin :

76 participants ont arpентé (ou roulé) sur les 3 parcours proposés, à partir de la Place de la Pétanque à Beauvezet. Cette manifestation n'a pas connu un franc succès cette année, peut-être à cause de la chaleur ou à cause du 1^{er} tour des élections législatives ???

Repas Champêtre du 30 Juillet :

Nous avons choisi cette année le retour au traditionnel méchoui : 2 moutons et des poulets étaient proposés. Malheureusement, trop peu de participants et des frais fixes élevés (SACEM, sono ...) ne nous ont pas permis de réaliser un équilibre financier de cette journée.

Téléthon :

En collaboration avec les communes de Mons et St Priest, nous avons organisé une marche avec goûter, tombola, vente de gâteaux à l'arrivée. La pluie du début d'après-midi explique la timide participation à la marche. Félicitations aux courageux marcheurs qui ne se sont finalement pas mouillés ! Merci aux bénévoles qui sont venus nous aider ou apporter un gâteau, tous délicieux, et surtout aux généreux donateurs. Tous ensemble, nous avons pu faire remonter plus de 1300 euros (recettes et dons confondus) à l'AFM Téléthon.

Réflexion sur l'avenir de l'Interassociations :

La Foire Expo n'a pas vu le jour cette année pour plusieurs raisons.

Les 2 manifestations que nous avons réalisées ne nous permettent pas d'envisager sereinement l'avenir.

Aujourd'hui, trop peu de personnes sont impliquées dans l'Interassociations.

A l'origine, elle a été créée pour fédérer les énergies et les forces vives de chaque association, pour mixer les gens et faciliter la communication entre tous.

Peut-être que nous sommes au bout du chemin commun !!! Pour le savoir, disons-nous les choses, écoutons les idées et propositions de chacun.

A l'issue de ce dialogue, il nous faudra tous ensemble décider de la suite à donner.

Nous verrons cela en début d'année prochaine, en attendant, passez de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président,
P. Molhérat



ÉTAT CIVIL



Naissances

ONAL Lina	6 janvier 2022
TAIN Romy	21 février 2022
ANDANSON Livio	25 février 2022
PHILIPPE SAUVAGNAT Lissandre, Antoine, Marley	2 mars 2022
HAINON Ava, Sylviane, Andrée	22 mai 2022
PEREIRA Alexia	25 mai 2022
BELLESSORT Logan	9 juin 2022
BOYER Malo, Edmond, Régis	25 juillet 2022
COULANJON EYMARD Illan, Guillaume, Pierre, Dylan, Anthony	1 ^{er} août 2022
NUNES Thiago, François, William	12 octobre 2022
BAFOIL Célia	21 décembre 2022



Mariage

DE SAO JOAO Joseph et ARRAGON Annabelle, Catherine	7 mai 2022
BAFOIL Johan, Thomas et BARRAT Camille, Olga	13 août 2022
LUCOTTE Grégory et TAUVERON Elodie	10 septembre 2022
ERNST Sébastien, Georges, Alain et MILIUS Sabrina, Céline, Lucie, Nicole	1 ^{er} octobre 2022
ROUGIER Fabrice et BLANCHARD Emilie	22 octobre 2022



Décès

PIRONIN Marcel, 85 ans	18 janvier 2022
FONDE Hervé, Jacques, Maurice, 63 ans	6 février 2022
ROUDIER Patrick, André, 63 ans	15 février 2022
DOUSSOT Michèle, Madeleine, 75 ans	26 février 2022
LAURENCON Jean, Baptiste, 96 ans	28 février 2022
TCHERKACHINE Tamara, 95 ans	7 mars 2022
GAUTHIER Adrien, Clément, René, 79 ans	21 avril 2022
POSSAMAÏ Colette, Aimée, Marthe, 93 ans	27 avril 2022
GARMY Jean-Joseph, 97 ans	5 mai 2022
VINCENT Roger, Jean, Alexis, 94 ans	5 août 2022
BRANCHER Paul, Marcel, 81 ans	8 octobre 2022
FERNANDEZ Raymond, 88 ans	3 décembre 2022
GAY Marie-Françoise, 88 ans	5 décembre 2022
MAUSSANG Claudette, Marie, 79 ans	8 décembre 2022
GAUME Odette, 92 ans	15 décembre 2022
DEFRETIERE Alain, 81 ans	27 décembre 2022

L'entretien du jardin pour un particulier génère en moyenne **160 kg de déchets verts** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9 % des foyers les brûlent**, ce qui représente près d'un million de tonnes par an, bien que cette pratique soit interdite depuis de nombreuses années.

Des solutions alternatives individuelles ou collectives, respectueuses de la qualité de l'air et de l'environnement et simples à mettre en œuvre existent pourtant tels que le compostage, le paillage ou encore l'apport en déchèterie.

Brûlage, attention danger !

Outre les risques d'incendie qu'il génère et les troubles de voisinage causés par les odeurs et la fumée, le brûlage des déchets verts ménagers contribue significativement à la dégradation de la qualité de l'air et nuit à l'environnement et à la santé.

7 t de particules fines sont émises chaque année à l'échelle de Clermont Auvergne Métropole par le brûlage des déchets verts des particuliers et des activités agricoles, soit 1,2 % des émissions totales du territoire.

A titre indicatif et au niveau des rejets polluants, **50 kg de déchets verts brûlés équivaut à 13 000 km parcourus avec un véhicule diesel récent** (Source ATMO AuRA).

En effet, le brûlage des déchets verts est une combustion peu performante. Elle émet une très grande quantité d'imbrûlés, en particulier si les végétaux sont humides. Les particules véhiculent des composés cancérogènes. Le brûlage des déchets émet également du monoxyde de carbone. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Ces émissions constituent un impact local fort sur les concentrations en particules pouvant engendrer des épisodes de pollution et ont des conséquences multiples :

- sur la santé des personnes à l'origine du feu et de la population environnante
- sur l'augmentation des risques d'incendie
- sur les milieux naturels, les cultures et les bâtiments (salissures, dégradations)
- sur la destruction de ressources (déchets verts) pour lesquelles il existe des solutions alternatives de valorisation (dépôt en déchèterie, composteurs, plateformes de broyage et de compostage...)



Une pratique strictement interdite

Dans le Puy-de-Dôme, l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2012 précise **l'interdiction permanente du brûlage** à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels **des déchets végétaux et non végétaux des particuliers**.

Cette pratique est passible d'une **contravention de 450 euros**. Des arrêtés spécifiques sont pris par département pour réglementer les différentes modalités, en distinguant en général le cas des déchets verts ménagers et assimilés de celui des activités agricoles et forestières.

Pour rappel, les déchets verts ménagers sont les déchets issus de l'entretien des jardins des ménages mais également des parcs et espaces verts des collectivités territoriales (feuilles mortes, déchets d'entretien de massifs, éléments issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage...)

De même, les dépôts sauvages de déchets verts sont interdits partout, y compris sur les chemins, en lisière de forêt ou au bord des rivières.

Des alternatives simples au brûlage existent pour transformer ses déchets verts en ressources

A travers des pratiques de jardinage naturel (culture d'espèces à croissance lente, tonte mulching, paillage, compostage...), il est possible de réduire et de valoriser ses déchets verts au sein même des jardins. Résidus de tontes, feuilles et branches ne sont alors plus des déchets à éliminer mais des ressources locales précieuses pour une gestion plus durable de nos espaces de vie.

Enfin, si vous n'avez pas la possibilité de réutiliser vos déchets verts dans votre jardin, déposez-les en déchèterie afin qu'ils puissent être valorisés en compost. Le niveau de particules qui pourraient être générées par le brûlage de végétaux est bien supérieur à celui du trajet. Quarante-cinq déchèteries sur le territoire du VALTOM accueillent les déchets verts des usagers (pour trouver une déchèterie près de chez vous rendez-vous sur <https://www.valtom63.fr/pres-de-chez-moi/>)

Le jardinage naturel et la réduction de vos déchets verts vous intéressent ? Rendez-vous sur [valtom63.fr](https://www.valtom63.fr) pour plus d'infos

STOP aux erreurs de tri !

Qu'est-ce qu'une erreur de tri ?

Il s'agit d'un déchet qui, par sa matière et sa composition ne peut être recyclé. Lorsque ce déchet « non-conforme » est déposé dans une poubelle jaune, il arrive au centre de tri et il est exclu mécaniquement ou manuellement par les opérateurs. C'est ce que l'on appelle un refus de tri et il en arrive régulièrement. Tous ces refus ainsi retirés de la chaîne du recyclage sont mis à part et sont réacheminés vers le centre de traitement. Ces erreurs ont donc des effets nocifs et peuvent même dans certains cas souiller l'ensemble d'une benne de collecte.

C'est 2 fois plus de coûts de tri et de transport. Chaque année, cela représente près de 450 000 euros de coûts supplémentaires pour le SBA (le tri + le transport). Limiter les erreurs de tri est donc un véritable enjeu pour réduire le coût des déchets.

Une poubelle bien triée, c'est une dépense évitée !

Aujourd'hui, au SBA, les erreurs de tri représentent 11,5 kilos par an et par habitant !

Verre, masques, déchets médicaux, couches, restes alimentaires, emballages imbriqués, meubles, batteries, piles, appareils électroménagers, bonbonnes de gaz ou animaux morts, la liste des déchets retrouvés sur la chaîne de tri est longue.

Seuls les emballages et les papiers se trient dans la poubelle jaune.

Pour en savoir plus : <https://www.sba63.fr/nos-actualites/je-trie-et-apres>



INFORMATIONS

France services Plaine Limagne : Les services du quotidien près de chez vous et accessibles à tous
Besoin d'aide dans vos démarches ?

Labellisée depuis octobre 2021, France services Plaine Limagne est avant tout un guichet unique à moins de 30 minutes de chez vous, qui donne accès dans un seul et même lieu un accompagnement dans vos démarches en ligne. Service de proximité, gratuit et sans rendez-vous.

Cet espace ouvert à tous et convivial permet aux habitants d'accéder dans un seul et même endroit aux principaux organismes de services publics.

France services Plaine Limagne délivre une offre de proximité à l'attention de tous les publics afin d'accompagner l'usager dans ses démarches en ligne :

- Accueil, information et orientation
- Aide à l'utilisation des outils numériques et des services en ligne
- Espace de confidentialité
- Mise en relation avec les partenaires
- Orientation vers les organismes selon votre besoin
- Aide à la prise de rendez-vous
- Ateliers numériques
- Mise à disposition en accès libre d'outils numériques (ordinateur, imprimante, scanner...)

Des agents vous accompagnent ainsi dans vos démarches de la vie quotidienne comme :



- Immatriculation de véhicule
- Pré-demande carte d'identité
- Inscription pôle emploi
- Création d'une boîte mail
- Simulation d'allocation
- Actualisation pôle emploi
- Accès aux droits



Et également dans l'utilisation d'outils numériques (ordinateur, tablette, smartphone...).

Les partenaires de service public sont représentés au sein de France services :

Horaires

France services Plaine Limagne - LUZILLAT

Route de Vendègre - 63350 LUZILLAT (en face de l'école)

- Mardi de 13 h à 17 h
 - Mercredi de 14 h à 18 h
 - Jeudi de 9 h à 18 h (non-stop)
 - Vendredi de 12 h à 18 h
 - Samedi de 8 h à 13 h
- 04 73 86 37 80

Puy-Guillaume-Place Jean-Jaurès

- Lundi et jeudi : 13h30-17h30
 - Mardi et mercredi : 8h30-12h30
 - Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30
- 04 73 94 83 15

Mail : mfs@puy-guillaume.fr

Ou au bureau de poste de Randan

Prenez rendez-vous au 04 70 41 53 27

Randan@france-services.gouv.fr

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
- De 9h à 12h et 14h à 16h30
- Mardi : 9h-12h et 13h30-16h30
- Samedi de 9h à 12h

Antenne AIGUEPERSE - Maison Nord Limagne

- Lundi de 13 h à 17 h
 - Mardi de 9 h à 12 h
 - Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
- 04 73 86 37 80

franceservices@plainelimagne.fr

The infographic provides visual identification of Ambrosia, noting it's a dangerous plant. It shows parts like flowers, stem, and leaves, and its spread as a bush. It also shows its aspect at different stages (Plantule, Stade végétatif, En fleur). A ruler indicates a height of 15 cm to 1 m. A call to action says 'Détruisez l'Ambroisie avant qu'elle ne soit en fleurs Agissez!' (Destroy Ambrosia before it flowers Act now!).

Les pollens d'Ambroisie peuvent provoquer des réactions allergiques

- enfin d'été :
- rhinites
- conjonctivites
- asthme
- laryngites
- urticaire
- eczéma

L'Ambroisie pousse :

- sur les remblais et chantiers
- les terres à l'abandon
- les lotissements
- dans les cultures

La plante doit être

éliminée

- par arrachage (avec port de gants)
- par un fauchage (à 10 cm), de préférence avant la floraison, fin juillet répété fin août.
- en empêchant son installation par végétalisation avec les plantes non allergisantes (trèfle, luzerne,...).

INFORMATIONS



Association Réseau Seniors CLIC RIOM LIMAGNE COMBRAILLES Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

Le CLIC, c'est quoi ?

« CLIC » signifie Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie.
Il existe 7 CLIC dans le Puy-de-Dôme, créés par le Conseil départemental et portés par 7 associations à but non lucratif différentes.
Le CLIC Riom Limagne Combrailles, dont la commune dépend, couvre 138 communes au nord du département.

A qui s'adresse le CLIC ?

A toutes les personnes de plus de 60 ans, leurs proches et les professionnels.

Quelle est la finalité du CLIC ?

Le maintien à domicile dans les meilleures conditions, le plus longtemps possible.

N°SIRET : 450 991 880 000 29

Quand faire appel au CLIC pour un accompagnement individuel ?

- pour toute demande d'informations (concernant les services d'aide à domicile, portage de repas et les professionnels intervenant sur la commune, les dispositifs pour la mobilité, l'amélioration de l'habitat, la téléassistance, les aides financières possibles...) ;
- pour la visite d'un professionnel à domicile, afin d'identifier vos besoins, les aides possibles et vous accompagnez dans leur mise en place ;
- pour connaître et/ou participer à différents événements et ateliers organisés sur votre commune et ses environs.

Quels ateliers peut proposer le CLIC et ses partenaires ?

Le CLIC et ses partenaires peuvent proposer aux communes l'organisation d'ateliers collectifs, dédiés aux personnes de plus de 60 ans. Le CLIC se charge de proposer des thématiques, de trouver des professionnels compétents qualifiés pour leur animation et de trouver les financements, en répondant à des appels à manifestation d'intérêt, permettant ainsi de rendre la participation gratuite. Une salle doit être mise à disposition pour accueillir les actions et une stratégie de communication est choisie, en lien avec les élus, selon les moyens à disposition. Ainsi, en 2021, plusieurs séries d'ateliers thématiques ont été organisées sur notre commune : gym, mémoire, nutrition, émaillage sur lave, tissage, bien-être...

Le CLIC dispose également d'un Espace Ressource à Domicile (ERAD) permettant d'accompagner les aides à domicile dans leur métier et de leur proposer des formations gratuites.

Qui finance le CLIC ?



Le CLIC relève une mission de service public déléguée par le Conseil départemental. Le CLIC est porté par l'Association Réseau Seniors qui détient également un dispositif d'évaluations confié par la CARSAT.



Tous les services sont entièrement gratuits.

Comment contacter le CLIC ?

Association Réseau Seniors - CLIC Riom Limagne Combrailles
51 rue Lafayette 63200 Riom
04 73 33 17 64
secretariat@clic-riom.fr
www.clic-riom.fr

51 Rue Lafayette 63 200 RIOM-Téléphone : 04.73.33.17.64-E-mail : secretariat@clic-riom.fr-Site internet : www.clic-riom.fr

La Mairie vous offre l'application PanneauPocket

Soyez les premiers informés de l'actualité de la commune en téléchargeant PanneauPocket.

L'actualité de votre commune en temps réel et en 3 clics :

- 1 Téléchargez l'application PanneauPocket sur votre téléphone ou tablette
- 2 Rechercher votre commune, un code postal ou cliquez sur «autour de moi»
- 3 Cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications.

100% Gratuit

100% Anonyme

0% Publicité

Disponible aussi depuis un ordinateur sur
app.panneaupocket.com



CALENDRIER 2023

FEVRIER

Samedi 11 : Belote du Foot

MARS

Samedi 11 : Repas dansant l'Atelier
(Salle des Sports)

Dimanche 19 : Marche de l'APEP

Samedi 25 : Loto du Foot
(Salle des Sports)

AVRIL

Dimanche 9 :
Brocante / vide grenier (L'Atelier)

MAI

Lundi 8 : Cérémonie
commémorative du 8 mai 1945

JUIN

Samedi 3 : Apéro-Théâtre (L'Atelier)

Samedi 17 : Méchoui du Foot

Samedi 24 : Spectacle annuel
(L'Atelier)

Samedi 24 : Tournoi de fin de saison
Foot

JUILLET

Samedi 1^{er} : Fête de l'école

Vendredi 14 : Cérémonie
commémorative du 14 juillet 1789
et du 14 juillet 1790

**Vendredi 14, samedi 15,
dimanche 16 :** Ball-trap, Société de
chasse de Beauvezet et Razet

Samedi 22 juillet : Marche des
Lucioles (semi-nocture) L'Atelier

SEPTEMBRE

Dimanche 3 : Brocante du Foot

OCTOBRE

Dimanche 22 :
Marche des chouettes - (L'Atelier)

NOVEMBRE

Samedi 11 : Cérémonie
commémorative
du 11 novembre 1918

DECEMBRE

Samedi 2 : Téléthon
Samedi 9 : Repas des Aînés

**Votre Spécialiste
en désinsectisation
sur votre secteur.**

Florian FAVIER
06 11 84 89 08

limagnegf@gmail.com

limagne-guepes-frelons.fr

**NIDS DE GUEPES
NIDS DE FRELONS
CHENILLES
PROCESSIONNAIRES**



L'Imagne-Guêpes-Frelons, un professionnel à votre service !



L'Imagne-Guêpes-Frelons,
professionnel et ponctuel à l'engagement

Agréé CERTISOCIAL

BULLETIN MUNICIPAL - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2023

Édition : Mairie de Saint-Sylvestre -Pragoulin à
620 exemplaires

Directeur de la publication : Monsieur le Maire de
Saint-Sylvestre-Pragoulin

Rédaction : Mairie de Saint-Sylvestre-Pragoulin
**Commercialement et la Mairie de St-Sylvestre-Pragoulin
préservent l'environnement**

Régie publicitaire - Conception - Impression :
Commercialement...

**La municipalité remercie tous les annonceurs pour leur
participation à la réalisation de ce bulletin. MERCI**



Alain & Nathalie

L'Architecte de votre communication imprimée

**IMPRIMERIE - SIGNALÉTIQUE
VÊTEMENTS PERSONNALISÉS
OBJETS PUBLICITAIRES - ÉTUIS CARTON - ROUTAGE**

04 70 59 43 99

commercialement@orange.fr

19, Rue des Viallettes - Saint-Yorre

RENSEIGNEMENTS

MAIRIE

1 place de la Mairie - Le Bourg
63310 Saint-Sylvestre-Pragoulin
Tel : 04 70 59 73 51
Courriel : st-sylvestre-pragoulin@wanadoo.fr
Site internet :
<http://www.st-sylvestre-pragoulin.com>

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC

Lundi : 13h30 - 17h00
Mardi : 16h00 - 18h00
Mercredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Vendredi : 8h00 - 12h00

BIBLIOTHÈQUE

Située à la Maison du Peuple
Mercredi : 14h00 - 17h00

Samedi : 10h00 et 11h30
Fermée les jours fériés.

ÉCOLE DE ST-SYLVESTRE-PRAGOULIN

Direction : 04 70 59 10 62 - Maternelle : 06 32 71 40 58
mail : www.ecole.st-sylvestre-pragoulin.63@ac-clermont.fr

LE R A M

(Relais Assistants Maternels)

Accueil : 5 place de la mairie à Randan
Permanences d'informations
Les mercredis de 13h30 à 17h30.
Contact : 04 70 59 03 67
Courriel : ram-randan@plainelimagne.fr

NOS CORRESPONDANTS COMMUNICATION

Vous pouvez joindre par mail :

Mme Cécile GILBERT, 2^{ème} adjointe et en charge de la commission Communication par mail
cecileg085@gmail.com

Monsieur Roland MOULIN, correspondant du journal « La Montagne » Pour valoriser vos associations, annoncer une fête de famille et tout autre évènement sur la commune.
mail : moulinroland@orange.fr

HÔTEL DES IMPÔTS

49-51 Rue de Toulon à Riom
Tél. 04 73 64 49 40
Accueil tous les jours sauf samedi
8h30 à 12h et de 13h à 15h30

SURFEZ SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE

<http://www.st-sylvestre-pragoulin.com>

Notre site vous permet de connaître les manifestations à venir et les informations ponctuelles.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, participer à la mise à jour et à l'amélioration du site en nous envoyant vos remarques, commentaires ainsi que les sujets que vous souhaiteriez voir apparaître. Nous essaierons de répondre du mieux possible à vos attentes.

Consultez notre page Facebook et Panneau Pocket
« commune de Saint Sylvestre 63 »



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Maison Nord Limagne - 158, Grande rue
63260 AIGUEPERSE
Tél. : 04 73 86 89 80
Courriel : contact@plainelimagne.fr
Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

ASSISTANTS SOCIAUX

Centre Circonscription Action Médico-sociale,
10 rue Antoine Arnaud à Riom.
Les permanences des assistants sont assurées :
• sur rendez-vous tous les jours
Tél. : 04 73 64 53 70

SBA

(Syndicat du Bois de l'Aumône) :

Zone de Layat II - 13 rue Joaquim Perez
63200 Riom
Tél 04 73 64 74 44 - 8h-18h du lundi au vendredi

SAMU : composer le 15

Pompiers : composer le 18

Gendarmerie nationale : composer le 17

Gendarmerie Randan : 04 70 41 50 03

Ouvert le lundi et le mercredi de 14h à 18h

Coupeure électricité : 09 726 750 63

Services des Eaux/Assainissement - SEMERAP

(service 24h/24 et 7j/7)

Tél. : 04 73 15 38 67

S I A D

(Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile) :

7 place Francisque Dassaud à Puy-Guillaume,
Tél. 04 73 94 16 21

SERVICES RIOM :

• CAF : 0 810 256 310 • CPAM : 3646 • CARSAT : 3960 • Pôle EMPLOI : 3949

Lisa TP

Entreprise de Travaux Publics
Travaux réalisés avec décentrale



*Terrassement - Assainissement
VRD - Démolitions
Réalisation de cours et d'allées*

LES RENODENTS - 63310 MONS
04 70 41 55 06 / 06 73 60 83 42
lisatp@hotmail.fr



Les Serres du Dôme
Horticulteur Producteur et Fleuriste

- Fleurs Coupées
- Légumes
- Plantes Vertes et Fleuries
- Plantes à Massifs
- Grisanthèmes
- Deuil (gerbes, coussins...)
- Événementiel (mariages, baptêmes...)

57 Route d'Hauterive
03200 Abrest
Tel : 06 78 21 47 07

S.A.S DAUBANNAY

Couverture
Zinguerie
Plomberie
Isolation des combles
04 70 41 55 49



2 bis Chemin des lapins
63310 SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN

GRELET
Electroservice
Electroménager Multimédia chauffage

Réparation Electroménager Toutes Marques

31 rue des Grands Champs
Les Graves
63310 St Sylvestre Pragoulin

T/F : 04 70 59 05 11
www.proxiconfort-grelet.fr

ELECTROMENAGER, IMAGE ET SON
PROXI
CONFORT

L'entreprise au service de l'eau

« De la nature à chez vous... »

« ... de chez vous à la nature »

Route d'Hauterive 03200 ABREST
Tel : 04.70.32.32.11

C MÉTAL

Cellier Clément
Tél. : 06 68 55 27 64
clement_cellier@orange.fr
4 bis impasse Champlong
63310 ST SYLVESTRE PRAGOULIN

Serrurerie - Métallerie

F A L A I S E

Mécanique de Précision
Mécanique de Précision

Société mécanique de précision FALAISE

Z.A. La Sauzade
63310 Saint- Sylvestre Pragoulin

Tél : 04 70 59 09 42 - Fax : 04 70 59 09 53

Site web : www.falaise-mecanique.com

Ambulances Visseyrias
AMBULANCES
VSL - TAXI

Route de Vichy - D906
PUY-GUILLAUME - T. 04 73 94 12 57

17, place des Sports
RANDAN - T. 04 70 41 50 86

AZ Ouvertures

Toutes les ouvertures et fermetures pour votre habitation

55 route de Paris, 03300 CUSSET
Tél 04 70 31 23 58

contact@az-ouvertures.fr



CARROSSERIE St-SYLVESTRE

SAS
Techni'
Débosse



3, rue de la bascule
63310 St-SYLVESTRE PRAGOULIN

04 70 59 09 22

tdb6338@gmail.com

Agence de Clermont-Ferrand
222, avenue Jean Mermoz
63039 Clermont-Ferrand cedex 2
T/ 04 73 98 47 98
clermontferrand@eurovia.com

Secteur d'Ambert
ZI - Route de l'Industrie
63600 Ambert
T/ 04 73 82 10 68
ambert@eurovia.com
www.eurovia.fr

Charcutier Traiteur

PÈRE
DAVID

Mariages, anniversaires, baptêmes,
réceptions festives, buffets, cocktails...

41 Av. de Vichy - 03270 Saint-Yorre & Grand Marché - 03200 Vichy

www.peredavid-traiteur.fr - davidquelle@orange.fr
06 99 36 15 34 / 04 70 31 14 52

L'AUBERGE BOURBONNAISE

Christine et Rodolphe
vous proposent une formule midi à partir de 14 €.
Ouvert du lundi soir au dimanche midi. Réservation recommandée.



HÔTEL
ESSENTIEL

RESTAURANT
GOURMAND

2, avenue de Vichy - 03270 Saint-Yorre

Tél. : 04 70 59 41 79

www.auberge-bourbonnaise.fr

aubergebourbonnaise@wanadoo..fr

Auto Moto Ecole LEBON

Permis AM - Permis B - Permis A2
Conduite accompagnée et supervisée
Formation 7 heures A1
Passerelle A2/A

34, rue Gambetta - 03270 SAINT-YORRE
Tél. 04 70 59 22 87
autoecolelebon@orange.fr

LAVERIE DE LA GARE

LAVERIE LIBRE SERVICE

7/7

De 7h00 à 21h00

COUETTES, COUVERTURES, DOUBLES RIDEAUX,
HOUSSES DE CLIC-CLAC, etc ...

1 Machine 6 kg - 4 Machines 8 kg

2 Machines 18 kg

4 séchoirs 14 kg

désinfection automatique

Séchoirs avec filtres à particules

Accepte les billets
Rends la monnaie
Distributeur de lessive

LAVERIE LIBRE-SERVICE

103 av. des Célestins -VICHY

www.laverie-vichy.fr



L'expertise au service de votre habitat



Expert



PLOMBERIE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION

06 61 38 72 12

contact@plombexpert.fr

5 bis Rue des Plans
03200 ABREST

www.plombexpert.fr

Rejoignez-nous !

MENUISERIE NOUVELLE BOIS - ALU - PVC - AGENCEMENT - ESCALIERS



Un fabricant à votre service

03200 St Yorre

Didier BOUCHERET **06 08 28 04 75**



didierboucheret@orange.fr

FOREZ



AUTOMOBILES



• Mécanique

• Carrosserie

• Peinture

• Vente neuf et occasion

Nicolas HERMANN

126, Route de Thiers - 03270 SAINT-YORRE

TÉL : **04 70 59 40 09**

RESTAURANT BAR TABAC

Repas de famille, amis
entreprises.
Menu du jour, carte.

Fermé le mercredi.

AUBERGE ST SYLVESTRE
63 310 St Sylvestre Pragoulin
dominique.guyennan0308@orange.fr
04 70 59 19 66

sarl PARRA Richard



Travaux Publics & Agricoles
Terrassement - Démolition - Assainissement...

17, rue du Bois - 63290 LIMONS
Tél. 04 73 94 83 04 - Port. 06 07 06 75 46
E-mail : parra.richard.udi@neuf.fr

ROUGERON & Fils S.A.R.L.

- DÉMOLITION
- TRAVAUX PUBLICS
- LOCATION D'ENGINS ET TRANSPORT
- NÉGOCE SABLES ET GRAVIERS

63310 ST-SYLVESTRE PRAGOULIN
Tél. 04 70 59 01 17 - Fax 04 70 59 13 85
rougeron.fils@wanadoo.fr



GEOMETRES EXPERTS

ETUDES ET MAITRISE D'ŒUVRE VRD - BORNAGE
DIVISIONS - AMIANTE - PLOMB - COPROPRIETE
PLANS - COUPES - FACADES DE BATIMENTS

Jean Paul SERRE Cédric MANGIN

Olivier TRUTTMANN

18 avenue du Lac d'Allier
03200 VICHY
Tél. 04 70 32 98 70
serre.geometre@wanadoo.fr

26 cours Tracy
03300 CUSSET
Tél. 04 70 98 87 51
geometre.cusset@gmail.com